

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OP3FT  
DU 21 SEPTEMBRE 2015**

Publié par l'OP3FT, l'organisation à but non lucratif dont l'objet est de détenir,  
promouvoir, protéger et faire progresser la technologie Frogans sous la forme  
d'un standard ouvert de l'Internet utilisable gratuitement par tous.

Conformément à l'Article 11 des Statuts de l'OP3FT, ce procès-verbal consigne les décisions prises par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 21 septembre 2015.

Il est publié et archivé sur le site Web de l'OP3FT « op3ft.org », accompagné d'une traduction en anglais, aux URL (Uniform Resource Locators) permanentes suivantes :

- en français : <https://www.op3ft.org/fr/resources/bdmm/20150921/access.html>
- en anglais : <https://www.op3ft.org/en/resources/bdmm/20150921/access.html>

Le 21 septembre 2015, à 12h30, le Conseil d'administration de l'OP3FT s'est réuni au siège social sur convocation de son Président.

Sont présents physiquement :

- Monsieur Amaury GRIMBERT, Président,
- Monsieur Alexis TAMAS, Administrateur,
- Monsieur Alain MARTEL, Administrateur.

Le Conseil d'administration réunissant ainsi la totalité de ses membres peut valablement délibérer.

La réunion est ouverte sous la présidence de Monsieur Amaury GRIMBERT, Président du Conseil d'administration de l'OP3FT.

Monsieur Alain MARTEL est désigné comme secrétaire de la réunion.

Le Conseil d'administration approuve, après lecture, le procès-verbal de la précédente réunion.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la réunion porte sur les sujets suivants :

- Point de pilotage sur les différents travaux en cours, notamment
  - travaux de l'équipe promotion
  - travaux de l'équipe juridique
  - travaux des équipes techniques
- Organisation de la *Frogans Technology Conference 5*,
- Actions de promotion menées par l'OP3FT,

- Questions diverses.

Le Président rappelle que l'ouverture du Registre Central Frogans aux utilisateurs de l'Internet n'a pas encore eu lieu et que dès lors, conformément à l'Article 13 des Statuts, le Conseil d'administration n'est pas tenu de recourir à la procédure de consultation publique.

À l'occasion du point de pilotage sur les travaux en cours, le Conseil d'administration oriente le travail des équipes, en validant les priorités et les objectifs à atteindre.

Après avoir délibéré sur les sujets figurant à l'ordre du jour de la réunion, le Conseil d'administration prend à l'unanimité les décisions suivantes.

## **ORGANISATION DE LA *FROGANS TECHNOLOGY CONFERENCE 5***

Dans le prolongement de sa décision du 7 juillet 2015 portant sur l'organisation de la *Frogans Technology Conference 5*, le Conseil d'administration prend acte des points suivants :

- la conférence se tiendra à Paris (France) le 29 septembre 2015 de 14h à 22h30 (heure de Paris) ;
- la conférence se tiendra dans les locaux de l'École d'ingénieurs Télécom ParisTech ;
- le thème général défini pour la conférence est : « Le langage de publication des sites Frogans (FSDL) dévoilé aux développeurs de sites Internet » ;
- le programme détaillé de la conférence est en cours de finalisation et sera prochainement publié sur le site Web « [conference.frogans.org](http://conference.frogans.org) ».

## **ACTIONS DE PROMOTION MENÉES PAR L'OP3FT**

Dans le prolongement de sa décision du 12 mars 2015 d'adopter la stratégie de promotion de la technologie Frogans pour l'année 2015, le Conseil d'administration prend acte du point suivant :

- dans le cadre de la 29ème conférence annuelle de MARQUES qui s'est tenue à Vienne (Autriche) le 15 septembre 2015, à l'invitation de MARQUES, l'OP3FT a fait une présentation portant sur le projet Frogans devant la communauté de juristes du groupe de travail « Cyberspace ». Pour rappel, MARQUES est une association européenne regroupant des titulaires de marques et des professionnels du droit de la propriété industrielle.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion se termine à 13h45.

Amaury GRIMBERT  
Président du Conseil d'administration de l'OP3FT

Alain MARTEL  
Secrétaire de la réunion

Fonds de dotation OP3FT – 6, square Mozart 75016 Paris, France  
SIREN : 750 584 864 – Numéro d'annonce JOAFE N°11 du 17 mars 2012 : 1540